

# Nouvelles de Saint-Jean

## VA-ET-VIENT

M. et Mme J. W. J. Masseau rendaient visite à M. et Mme Charles Forget de Montréal, dimanche dernier.

—M. et Mme Herménégilde Lessard, visitaient des parents à Napierville, dimanche dernier.

—M. et Mme Léo Marcell et leur fillelette Andrée, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Henri Surprenant de la rue Notre-Dame.

—Mme Georges Larochelle, de Notre-Dame de Stanbridge, passait la fin de semaine chez des parents à St-Jean et chez son beau-frère, M. Aldéi Larochelle, d'Iberville.

—M. Maurice Patenaude, de Farnham, était en visite dimanche, chez des amis à Saint-Jean.

—Le caporal Rodolphe Chrétien, ci-devant de Saint-Stephens et Valcartier, et actuellement du camp de l'Île-aux-Noix, rendait visite à ses parents, récemment.

—Monsieur Roch Bernard, R.C. A.F., de Hagersville, Ontario, est venu passer une quinzaine dans sa famille, à St-Jean.

MM. François Goyette et Lucien Thuot, actuellement au service de la Coopérative des Pêcheries de Québec et de la compagnie Thuot et Goyette, de New-York, passeront le temps des Fêtes de Noël et du Nouvel An, parmi leurs parents et amis.

—Mme Victor Dubé et sa fillelette, Michèle, de Québec, passe la période des fêtes parmi nous, chez MM. et Mmes J. A. Plouffe et Gaëtan Gervais.

—Monsieur Richard Worthington, son fils Richard, de London, Ont., passent quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Mastai Campbell, de la rue Richelieu.

## Prochain mariage

On annonce pour lundi, le 21 décembre, à 8 heures a. m., le mariage de Mlle Gisèle Lamoureux, fille de M. et Mme Oliva Lamoureux, à M. Maurice Piette, fils de M. et Mme Hormidas Piette. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la Cathédrale.

## Suppression du tarif spécial du dimanche

Les deux grands réseaux de chemins de fer viennent d'annoncer conjointement la suppression immédiate du billet aller-retour vendu le dimanche pour le prix du passage simple sur les lignes desservant les régions de ski de la province de Québec. L'ordre de supprimer ce tarif spécial du dimanche a été donné aux chemins de fer par le contrôleur du Transport. On sait qu'il y a quelques jours celui-ci prohibait la mise en circulation des trains spéciaux de ski cet hiver, dans toutes les parties du Canada, en vue d'épargner le combustible.

## Payez vos taxes... si vous voulez voter

Nous tenons à rappeler aux personnes qui votent aux élections municipales de bien vouloir payer leurs taxes municipales, scolaires, d'eau ou toutes autres redevances municipales, d'ici le 31 décembre 1942, si elles veulent avoir le droit de vote.

En plus de donner droit à cette prérogative, le paiement des taxes contribue à la bonne administration de la ville et lorsqu'il est effectué en temps, il facilite grandement le travail des employés, tout en faisant profiter une économie dans le domaine de l'envoi des avis répétés, des timbres, etc.

Payez vos taxes... la question des élections semble loin à l'horizon, et le nom des candidats n'est pas connu, mais il est trop tard pour récriminer, lorsque vient le moment de voter, si notre nom n'est pas sur la liste. Pour votre sûreté et votre satisfaction personnelle, payez vos taxes d'ici le 31 courant.

Combattez en prêtant votre argent.

## NAISSANCES

A Saint-Edmond, le 13 décembre, a été baptisé Joseph-Hector Armand-Claude, né le 13 décembre, enfant de M. Roger Denis, opérateur et de Anna Patenaude. Le parrain a été M. Hector Patenaude et la marraine Marie Demers sont épouse, grands-parents de l'enfant.

A la Cathédrale, le 13 décembre, a été baptisée Marie-Albertine-Lucie-Micheline, née le 10 décembre, enfant de M. Théodore Clark et de Denise Létourneau. Le parrain a été M. Edgar Létourneau et la marraine Albertine Pagé, son épouse, grands-parents du bébé. Porteuse, Mme Louis Dautrebande, tante.

A la Cathédrale, le 8 décembre, a été baptisée Marie-Rachel-Huguette, née le 6 décembre, enfant de M. Julien Tétreault, de St-Jérôme et de Ernestine Boulé. Le parrain a été M. Philias Boulé et la marraine Rachel Côté, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme J.-B. Bédard, tante.

A la Cathédrale, le 12 décembre, a été baptisé Jean-Marie, né le 9 décembre, enfant de M. Henri Laurin, de Farnham et de Cécile Gareau. Le parrain a été M. Gérard Leduc et la marraine Alice Laurin, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A la cathédrale, le 2 décembre, a été baptisé Joseph-André, né le 1er décembre, enfant de M. Joseph Vigeant et de Eugénie Pelletier. Le parrain a été M. Napoléon Vigeant et la marraine Médérise Dandurand, son épouse, grands-parents. Porteuse, Mme Fernand Vigeant.

A la Cathédrale, le 12 décembre, a été baptisé Joseph-Dolor-Harold-Philippe, né le 10 décembre, enfant de M. Harold Bleau et de Rita Savarie. Le parrain a été M. Dolor Savarie et la marraine Léonie Fillion, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Léonie Savarie, tante.

A la Cathédrale, le 13 décembre, a été baptisé Joseph-Henri-Alfred, né le 12 décembre, enfant de M. Alfred Guindon et de Irène Dupré. Le parrain a été M. Henri Ener, et la marraine Laurette Perreault, son épouse.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 13 décembre, a été baptisé Joseph-Claude-Aimé-Mario, né le 13 courant, enfant de M. Aldéi Marcoux, employé de la voirie, et de Simone Bordeleau. Le parrain a été M. Ange-Lys Marcoux et la marraine Monique Marcoux, frère et soeur de l'enfant.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 13 décembre, a été baptisée Marie-Lise-Lucie-Eliane, née le 13 courant, enfant de M. Albert Trahan, menuisier et de Gertrude Grenier. Le parrain a été M. Bernard Liseleuc et la marraine Eliane Bourdeau, son épouse. Le parrain était représenté par M. Guy Trahan, frère de l'enfant.

En la cathédrale, le 2 décembre a été baptisé Joseph-André, enfant de M. Joseph Vigeant et de Eugénie Pelletier, de Farnham. Le parrain a été M. Napoléon Vigeant et la marraine Médérise Dandurand.

En la cathédrale, le 3 décembre, a été baptisée Marie-Eva-Rita-Micheline, enfant de M. Maurice Brunelle et de Rita Lanciault. Le parrain a été M. Médard Lanciault et la marraine Eva Brault, son épouse.

## S. O. S.

"Ménagez le beurre". Tel est le cri d'alarme lancé par la commission des Prix et du Commerce, cette semaine. On a récemment demandé à tous les citoyens de réduire leur consommation de beurre de une once par semaine. La consommation ne semble pas avoir diminué autant qu'on l'espérait, cependant.

On ne nous demande pas de manger du pain sec. Mais n'y aurait-il pas moyen de mettre la couche de beurre un peu moins épaisse sur les rôties du matin? Quand on a une grande envie de reprendre un morceau de beurre à table, est-il si dur de se dire: "Après tout, je

## Mariage

LAROCHE - GOSSELIN

En l'église cathédrale, lundi, le 15 courant, M. l'abbé J. Poissant, chancelier, bénissait le mariage de M. Roland Laroché, pharmacien, à l'emploi de la Pharmacie Thuot, avec Mlle J. Gosselin, de l'Israéli.

## CONSEIL DE VILLE

S. H. le Maire Moïse Lebeau a présidé, lundi soir, l'assemblée régulière de décembre au Conseil de Ville. Tous les échevins, à l'exception de M. Georges Desroches, étaient à leur siège.

On n'a pas étudié de grandes questions à cette réunion, on a surtout réglé plusieurs petites questions de routine et fait suite à une nombreuse correspondance de M. le secrétaire.

La principale question réglée fut celle de la charge de taxe d'eau à la compagnie Windsor Canning. M. le Maire et l'échevin Alexandre rendirent compte d'abord de l'entretien qu'ils avaient eu avec M. Windsor à ce sujet. Après délibérations, l'échevin Lorrain suggéra que l'offre de M. Windsor soit refusée et que le Conseil s'en tienne à sa résolution antérieure.

A la fin de l'assemblée, l'échevin R. Alexandre revint à la charge avec cette affaire et proposa, pour éviter toutes procédures, de charger à la Windsor Canning Co. la somme de \$700.00. L'échevin Casavant seconda. En amendement, M. Lorrain, secondé par l'échevin Péladeau, proposa de s'en tenir à la résolution antérieure. On prit le vote. Pour l'amendement: MM. Lorrain et Péladeau; contre: MM. Alexandre et Casavant. M. L. St-Germain se déclare dissident. M. le Maire vote contre l'amendement. On chargera donc à la Windsor Canning la somme de \$700.00.

Une demande de M. Henri Bernard à l'effet de poser une ampoule électrique en face du numéro 456 de la rue Champlain est refusée.

L'abri pour le mois de décembre a coûté la somme de \$70.00.

M. J. P. Rouleau demande à la Cité, crédit pour la taxe locative de 1938 qu'on lui charge, déclarant qu'il n'est demeuré que deux mois. Il demande aussi crédit pour la taxe de solliciteur qu'on lui impose. La première demande est accordée.

On fera l'homologation de la rue Marie-Elizabeth pour la répartition de l'égoût, tel que prévu.

La Central Pottery offre sa manufacture et le terrain en vente. Le terrain divisé en quatre lots, est offert pour \$5600.00. M. Sheppard sera invité à venir rencontrer le Conseil à la prochaine assemblée pour discuter de l'échange d'une lisière de terrain sur la rue Knight contre une lisière sur la rue St-Jacques.

(Communiqué)

## Faites un cadeau à votre ami, profitez de l'aubaine

L'on vous parle souvent d'acheter des timbres et des certificats d'épargne de guerre. L'occasion vous est donnée actuellement d'encourager la vente de ces timbres d'épargne d'une façon très pratique digne d'être encouragée par tous.

Vous pouvez obtenir au BUREAU DE POSTE gratuitement des cartes de souhaits de Noël et de Bonne Année, ces cartes permettant d'y coller des timbres d'épargne de guerre. Vous y posez des timbres et vous envoyez le tout à votre ami, à votre parent, avec vos bons souhaits. Cela constitue une magnifique cadeau patriotique.

Mesdames, Messieurs, profitez de cette aubaine. Allez au Bureau de Poste dès aujourd'hui et procurez-vous ces cartes de souhaits. On vous les donnera gratuitement. Posez-y le nombre de timbres suivant votre bon jugement, et expédiez le tout à la personne de votre choix.

En ce faisant, vous ferez votre devoir!

pourrais bien m'en passer! Il y en a tant d'autres, de par le monde, qui n'en ont pas autant en une semaine."

## La Colonne Judiciaire

# Au Palais de Justice

avec Jean Frédéric

## ILS ETAIENT TROIS

Trois jeunes gens d'Iberville, dont l'âge nous interdit de publier les noms, en vertu de la Loi des Jeunes Délinquants, ont comparu, lundi matin, devant M. le juge André Régner, sous une accusation de vol de pneus et de vol d'automobiles.

Les trois présumés voleurs, respectivement âgés de 18, 17 et 16 ans, se seraient emparés de l'automobile de M. Alphonse Messier, de la ville d'Iberville, au cours de la nuit du 10 au 11 décembre.

Appréhendés par les agents de la Sureté Provinciale, ils furent conduits en prison. A l'enquête préliminaire, Me Stanislas Poulin, substitut du procureur général, fit témoigner les deux agents de la Sureté qui déposèrent les confessions écrites des accusés.

Peu après, on ajournait l'enquête à lundi prochain, aux fins de continuer la preuve. Me Maurice

Demers, qui représentait les accusés, demanda le cautionnement provisoire.

**PINCE LE PINCEAU A LA MAIN**  
Le Comité Paritaire de la Construction a procédé contre M. Félix Benoit, qui ne s'était pas présenté en Cour.

Me Côté faisait témoigner M. Joseph Davignon, investigateur du Comité qui déclara avoir surpris M. Benoit à faire des travaux de peinture, sans s'être muni de la fameuse carte de compétence.

Semblable oublié, en vertu des législations ouvrières, peut rendre son homme "compétent" à payer le minimum d'amende prévu en pareil cas, si l'investigateur fait la preuve qu'il a été autorisé par le Comité paritaire ainsi que le lui a demandé M. le Juge Régner, qui désire que copie de telle autorisation soit déposée.

Il y a peinture d'art et peintures d'arrhes.

## Feu Mme J. H. Roy

Lundi, le 14 courant, à Montréal, est décédée Mme J. H. Roy, née Eugénie L'Ecuyer, âgée de 63 ans. La regrettée défunte habitait autrefois notre ville et elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils: Roland et Paul; une fille: Hermance; une fille adoptive, (Marguerite) Mme Armand Grégoire; deux petits-enfants: Jean et Pauline Roy; deux belles-filles, Mmes Roland et Paul Roy; un frère, M. Edouard L'Ecuyer; une belle-soeur: Mme Edouard L'Ecuyer, de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu, ce matin, jeudi, le 17 courant, en l'église Saint-Henri, au milieu d'une assistance nombreuse.

A la famille éprouvée et à M. Edouard L'Ecuyer, "Le Canada-Français" présente l'expression de ses sincères condoléances.

## Feu Mme Vve Geo. Raymond

A Saint-Armand, mercredi, à neuf heures et demie, avaient lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Veuve Georges Raymond, née Délia Violi, décédée lundi, le 14, après une courte maladie.

Elle laisse dans le deuil, sa mère Mme Eusébe Violi, de Phillipsburg; un frère, Pierre, de Chicago; deux filles: Mme Raoul Tarte (Laura), de Mont Saint-Grégoire; Alice, du toit paternel; deux fils: Frédéric et Ernest; un gendre: M. Raoul Tarte; une bru: Mme Frédéric Raymond; cinq petits-enfants: Raymond, Paul-André et Bernard Tarte; Thérèse et Jean Raymond.

Mme Georges Raymond était la tante de Mlle Pauline Raymond et de M. Georges A. Raymond, de cette ville, auxquels, ainsi qu'à toute la famille affligée, "Le Canada-Français" présente ses sympathies.

## NOUS GAGNERONS LA GUERRE GRACE AUX EPARGNES DE NOS CITOYENS. DONNONS L'EXEMPLE: ACHETONS DES TIMBRES ET DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE.

### Dépistons les cas dangereux

Dans le centre que vous habitez, sur un millier de personnes apparemment en bonne santé, il s'en trouve probablement une dizaine qui sont atteintes de tuberculose. Des enquêtes récentes révèlent



ces faits. Grâce à la campagne du timbre de Noël, le public a l'occasion de faire sa part pour aider au dépistage des cas dangereux susceptibles de vivre dans votre entourage. L'argent perçu par la vente des timbres de Noël servira à financer d'autres enquêtes, un plus grand nombre de cliniques ambulantes et d'examen aux rayons X.